

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1206 Linguistique néerlandaise			
Code	PERG1B26NDLS3	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Caroline MALENGREAU (caroline.malengreau@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Mélanie BAELEN (melanie.baelen@helha.be) HELHa Loverval Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Français, Néerlandais		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à préparer l'étudiant.e, d'un point de vue théorique et didactique, à aborder la langue néerlandaise avec ses futurs élèves. Une partie des éléments linguistiques travaillés rejoignent les savoirs abordés dans le Tronc Commun. Cette UE vient également compléter et nourrir l'UE1203: "Compétences langagières et culturelles en néerlandais".

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant.e sera amené.e à acquérir des savoirs grammaticaux, lexicaux et phonétiques inhérents à la langue enseignée.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG1B26NDLS3A Linguistique néerlandaise

45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG1B26NDLS3A Linguistique néerlandaise

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Linguistique néerlandaise			
Code	22_PERG1B26NDLS3A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mélanie BAELEN (melanie.baelen@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise l'acquisition des savoirs grammaticaux, lexicaux et phonologiques inhérents à la langue enseignée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :
AAT 5 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable d'identifier et d'utiliser les savoirs linguistiques (grammaticaux, lexicaux et phonologiques) théoriques abordés en soutien des compétences orales et écrites développées dans l'UE1203.

L'étudiant sera amené à découvrir et s'approprier :

- les catégories lexicales et leurs fonctions avec une attention particulière au verbe ;
- la structure de la phrase simple et complexe ;
- le vocabulaire de la vie courante ;
- le système phonologique de la langue, avec une attention particulière sur les mots.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

Démarches d'apprentissage

Lors des différentes séances en présence de l'enseignant.e, les étudiant.es découvriront (de manière inductive, déductive, magistrale et interactive) des éléments propres à la linguistique de la langue étudiée, qu'ils mettront ensuite en pratique au travers d'exercices variés.

Lors du travail en autonomie, les étudiants exploiteront différentes ressources proposées par l'enseignant.e pour acquérir une connaissance d'éléments linguistiques de base. Par exemple, les étudiant.es étudieront de manière autonome le lexique inhérent à des thématiques données. De la même façon, certains aspects grammaticaux peuvent être travaillés en autonomie selon les demandes de l'enseignant.e responsable. La liste des tâches à effectuer durant ces moments en autonomie sera communiquée en classe et via la plateforme

ConnectED.

La matière travaillée en autonomie pourra faire l'objet d'évaluations formatives, de présentations orales ou de travaux écrits lors des séances en présence de l'enseignant.e.

Dispositifs d'aide à la réussite

La participation active au cours est un facteur de réussite.

L'enseignant se tient à disposition des étudiants pour répondre aux questions éventuelles sur la matière abordée en cours et durant les moments de travail en autonomie.

Des outils complémentaires sont mis à disposition via la plateforme ConnectED pour aider l'étudiant à progresser et pour l'aider à affronter d'éventuelles difficultés.

Des évaluations formatives peuvent être organisées pour aider l'étudiant afin d'aider l'étudiant à se préparer au mieux à réussir l'UE.

Sources et références

. ALEXIS, V. e.a. (2023) Ressources Exercices. Néerlandais. niveau B1. Pelckmans.

. DIELTJENS, L. e.a. (2016) Woorden in Context. Deel 1. DeBoeck Supérieur.

. HILIGSMANN, Ph. & RASIER, L. (2007) Uitspraakleer van het Nederlands voor Franstaligen (2e édition). Wolters Plantyn : Waterloo.

. HUITEMA, R. (2011) Grammatica Nederlands. Van Dale (+ oefenboek)

. VAN DER HAM, B. (2019). Zichtbaar Nederlands. Uitgeverij Coutinho.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- les supports de cours distribués en classe, également postés sur Connected.
- les livres "Ressources Exercices" & "Woorden in Context Deel 1" repris dans la liste de références.

Les supports de cours et ressources utiles sont mis à la disposition des étudiants via la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Lors de l'évaluation certificative de l'UE, l'étudiant.e devra être capable d'identifier, restituer, appliquer et transférer dans des contextes inédits le lexique, la grammaire et les aspects phonologiques abordés.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les différentes parties de l'UE sont pondérées à raison de:

- 40% pour la grammaire;
- 40% pour le lexique;
- 20% pour la phonétique.

L'étudiant devra démontrer une maîtrise suffisante (10/20) de chaque compétence visée pour pouvoir valider cette UE.

Dans le cas contraire, il se verra attribuer une note maximale de 9/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).